



**HAL**  
open science

## La question nationale. Recensements et conflits "ethniques" dans les Balkans

Jean-François Gossiaux

► **To cite this version:**

Jean-François Gossiaux. La question nationale. Recensements et conflits "ethniques" dans les Balkans. La Pensée, 1993, 296 (Ethnicité et pouvoirs), pp.23-31. halshs-00122498

**HAL Id: halshs-00122498**

**<https://shs.hal.science/halshs-00122498>**

Submitted on 2 Jan 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La question nationale. Recensements et conflits "ethniques" dans les Balkans

Jean-François GOSSIAUX\*

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris  
Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations  
sociales (LAIOS CNRS UPR9037)

Archives ouvertes de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du  
contemporain (IIAC) - <http://halshs.archives-ouvertes.fr/IIAC>

## Référence

Fichier auteur

oai:halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00122498\_v1

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00122498>

1993, « Recensements et conflits 'ethniques' dans les Balkans », *La Pensée* 296  
(Ethnicité et pouvoirs) : 23-31.

## Résumé

Le recensement de 1991 a été le dernier avant l'implosion de la Yougoslavie. Les polémiques et les manœuvres auxquelles ont donné lieu son organisation et son déroulement donnent la mesure de son enjeu et attestent l'état de décomposition auquel était arrivée la Fédération. Cependant, même en période de stabilité, les recensements y ont toujours constitué un fait politique essentiel. Censés refléter la composition ethnique du pays, ils fonctionnaient en fait comme de véritables votes, les identités déclarées relevant plus de choix dans des jeux de pouvoir que de réalités substantielles.

Ce phénomène n'est pas propre à la Yougoslavie socialiste, mais apparaît de manière récurrente dans les Balkans. Au début du siècle, les statistiques de population alimentaient les luttes d'influence entre les différentes puissances régionales. Aujourd'hui, les recensements représentent un élément essentiel dans le jeu politique entre la Macédoine, la Bulgarie, la Grèce, et au sein de chacune d'elles. Ce "vote balkanique", mode d'enregistrement de la volonté populaire dans les sociétés où prime la structure ethnique, occulte les rapports de classes - et plus généralement les rapports de domination - et entre en contradiction avec les principes de l'Etat-nation comme cadre démocratique. Les voix qui s'élèvent actuellement pour introduire les indications ethniques dans les catégories statistiques françaises sont-elles conscientes de la charge politique de ce genre d'innovation?

## Mots-clefs

Ethnologie ; Yougoslavie ; recensement ; Balkans

---

\* LAIOS/IIAC - [gossiaux@msh-paris.fr](mailto:gossiaux@msh-paris.fr)

Tous les dix ans - chaque année en 1 - était rituellement organisé le recensement général de la République fédérale socialiste de Yougoslavie. Le dernier a eu lieu au printemps 1991, fournissant un ultime instantané de la population yougoslave, très précisément daté du 31 mars à 24 heures. Trois mois plus tard, la Slovénie et la Croatie proclamaient chacune leur indépendance, que reconnaissait officiellement l'Europe en janvier 1992.

Ironie de l'histoire, le recensement de la population, qui depuis Hérode symbolise la puissance et la volonté d'omniscience de l'Etat, a été monté et réalisé par un Etat yougoslave en pleine décomposition. Car si en mars 1991 celui-ci a encore un chef - le "président de la Présidence", un Serbe du nom de Jovic - et un gouvernement, dirigé par le Croate Ante Markovic, il se voit depuis plusieurs mois systématiquement dépouillé de ses prérogatives par les six "républiques" qu'il est censé fédérer. Chacune a organisé de son côté ses propres élections présidentielles et législatives, la Slovénie et la Croatie au printemps 1990, les autres à l'automne. En décembre, la Croatie s'est voté une constitution, tandis que la Slovénie optait par referendum pour l'indépendance. En février 1991, les Serbes de Krajina ont pour leur part proclamé leur séparation de la Croatie. L'organisation, dans ce contexte, d'un recensement général de la Yougoslavie apparaît a priori comme un effet dérisoire de la force d'inertie administrative, ou comme un dernier et provocant baroud d'honneur de l'Etat central. A la limite, on peut y trouver l'intérêt d'un bilan économique, d'un inventaire avant divorce, avec tous les risques inhérents de contestation. Et, effectivement, une polémique s'est déchaînée, mais sans relation avec les différends matériels, les questions économiques.

### La "perfidie" du recenseur

En mars et avril 1991, la presse de Zagreb publie une série d'articles véhéments, dont l'un est notamment intitulé: "Perfidie, ton chiffre est 028"<sup>1</sup>. Ce titre sibyllin fait référence au codage informatique des réponses à la question 8, relative à l'appartenance nationale. Rappelons que la Yougoslavie socialiste distingue les concepts de citoyenneté (yougoslave) et de nationalité. Cette dernière désigne l'appartenance à l'une des six nations (*narod*) constituantes - l'un des six peuples slaves du sud: Serbes, Croates, Musulmans, Slovènes, Macédoniens, Monténégrins - ou l'appartenance à une minorité nationale (*narodnost*) ayant un Etat de référence extérieur: Albanais, Hongrois, Turcs, Roumains, etc. ou encore l'appartenance à un certain nombre de

---

<sup>1</sup>Vjesnik, 2 avril 1991.

groupes ayant ou non une inscription territoriale: Roms (Tsiganes), Juifs, Valaques, etc. En 1981, les "appartenances nationales" ainsi prises en compte dans les résultats du recensement étaient au nombre de 24, à quoi il faut ajouter l'option "nationalité yougoslave", explicitement prévue par la loi, et l'ensemble des "appartenances régionales" (par exemple, dalmate) pouvant être déclarées en guise d'appartenance nationale. Pour 1991, l'administration décide de faire apparaître dans les statistiques trois nouvelles nationalités, et c'est à propos de l'une d'entre elles - celle qui doit recevoir le fameux code 028 - que va surgir la polémique. En effet, parmi les groupes dont la réalité nationale se voit ainsi reconnue figurent les *Bunjevci* (sing. *Bunjevac*), principalement concentrés dans la région de Subotica, au nord-ouest de la Vojvodine - qui fait elle-même partie de la République de Serbie. Ceux-ci sont habituellement présentés à Belgrade comme des "Serbes catholiques", comble du paradoxe ethnique puisque la religion constitue l'élément essentiel, sinon unique, de distinction entre Croates (catholiques) et Serbes (orthodoxes). Cependant, la seule certitude, en l'occurrence, est l'obédience catholique des Bunjevci. L'ethnogénèse et certaines particularités dialectales les différencient de l'ensemble des Croates, sans pour autant attester de manière décisive leur "serbité"<sup>2</sup>. En tout état de cause, vus de Croatie ils sont croates, et ils s'étaient effectivement presque tous déclarés tels lors des précédents recensements. Aussi les autorités de Belgrade sont-elles accusées de manipulation: les Bunjevci étant supposés représenter une grande partie, si ce n'est la majorité, des "Croates" de Vojvodine, et donc de la République de Serbie, la manoeuvre doit permettre d'escamoter la présence croate au sein de celle-ci et d'éviter ainsi tout parallélisme avec la question des Serbes de Croatie. La manipulation, si manipulation il y a, ne réussira d'ailleurs que partiellement. Alors que l'on pouvait estimer le nombre de Bunjevci à une cinquantaine de milliers<sup>3</sup>, un peu plus de 20.000 seulement se déclareront tels au recensement. (Celui-ci fera apparaître environ 74.000 Croates en Vojvodine, contre 110.000 dix ans plus tôt.) On peut dire que moins de 50 % des personnes concernées ont "voté bunjevac", ou plus exactement "anti-croate".

Voté est bien, en la circonstance, le terme adéquat, si l'on considère les prises de position politiques et la véritable campagne qui ont précédé l'événement. Mais cette dimension référendaire dépasse largement le cas des Bunjevci de Vojvodine. Chaque parti (à base ethnique) y est allé de ses consignes, tous se rejoignant pour exhorter à

---

<sup>2</sup>J. Erdeljanovic, *O poreklu Bunjevaca*, Belgrade, 1930.

A. Sekulic, *Backi Bunjevci i Sokci*, Zagreb, 1989.

<sup>3</sup>Le journal *Vjesnik* en 1991 donne le chiffre de 45.000. Certaines estimations des années 1930 avançaient un total de 100.000 Bunjevci pour la région de Backa et les bords du Danube. Cf. Sekulic, *Backi Bunjevci*, op. cit.

ne pas voter "yougoslave". Le parti des Musulmans (de Bosnie) a été le plus précis, en étendant ses recommandations à deux autres questions, relatives à la confession et à la langue, et en préconisant le profil: "nationalité musulmane, religion islamique, langue bosniaque"<sup>4</sup>. (Le "bosniaque" est une entité linguistique jusqu'alors inconnue des linguistes.) Les consignes ont même pu aller jusqu'au boycott, comme pour de quelconques élections ou un quelconque referendum. C'est ainsi que les Albanais du Kosovo et de Macédoine ont refusé d'être recensés.

### **Des nationalités plastiques**

Le contexte explique évidemment cette politisation. La référence ethnique détermine tous les clivages et alimente de façon mécanique tous les antagonismes. Par ailleurs, dans la perspective d'éventuels redécoupages territoriaux, chaque camp a le souci d'accumuler les munitions statistiques, offensives ou défensives. Cependant, la plasticité des chiffres en matière nationale ne date pas de 1991, et les recensements yougoslaves ont toujours fait apparaître des variations qui ne sont pas simplement démographiques. Ainsi le nombre officiel des Albanais passe de 1.310.000 à 1.730.000 entre 1971 et 1981, soit une augmentation de 32% que ne suffit pas à expliquer la fécondité très forte de la population albanaise, même en tenant compte de surcroît d'une possible immigration (clandestine) en provenance d'Albanie. En 1971, le tournant politique de la fin des années soixante, avec le limogeage du centraliste serbe Rankovic et la reconnaissance de l'égalité entre toutes les nations et nationalités, est encore trop récent pour avoir modifié massivement les comportements. Dix ans plus tard, les changements, entérinés par la Constitution ultra-décentralisatrice de 1974, sont entrés dans les moeurs. Au Kosovo, notamment, le rapport de force entre Serbes et Albanais a basculé. Ces derniers tendent d'ailleurs à pousser leur avantage, au point de revendiquer leur propre république. Des manifestations de masse, qui tournent en violentes émeutes, ont lieu, précisément, en 1981. La progression spectaculaire des déclarations albanaises dans le recensement de cette année-là ne fait qu'enregistrer cette affirmation nationale, elle en est une modalité même.

Les variations - de sens divers - concernant les "petites" nationalités peuvent être encore plus frappantes. Ainsi, entre 1971 et 1981, les Bulgares passent de 59.000 à 36.000, les Italiens de 22.000 à 15.000, les Juifs de 5.000 à 1.000, les Valaques de 22.000 à 32.000, les Roms de 78.000 à 168.000. Ni les évolutions démographiques naturelles, ni d'éventuels mouvements de population ne peuvent en l'occurrence rendre

---

<sup>4</sup>S. Mrdjen, "Le dernier recensement de la Yougoslavie", *Population et sociétés*, INED, Décembre 1991.

compte de telles différences. La raison des chutes brutales est peut-être à chercher dans des considérations de politique étrangère. D'une manière générale, les nationalités ayant un Etat extérieur de référence - ce que l'on ne veut plus appeler les minorités nationales - tendent à voir leurs effectifs décliner, phénomène correspondant vraisemblablement à une progressive assimilation. Cependant, dans la plupart des cas la diminution reste limitée. Les fortes variations (Bulgares, Italiens) concernent des minorités dont l'Etat de référence entretient un contentieux avec l'Etat yougoslave. L'explication peut sans doute être étendue aux déclarations juives - cf. l'Etat d'Israël et la politique internationale - la Yougoslavie socialiste ne connaissant pas les poussées d'antisémitisme que l'on peut observer ailleurs.

Le recensement ne permet pas seulement de choisir entre telle ou telle appartenance nationale, il offre aussi la faculté de se situer face au principe même des nationalités. Nous avons déjà évoqué la possibilité légale d'affirmer en guise de réponse son identité "yougoslave". Cette disposition apparaît essentiellement conçue pour les individus nés de mariages mixtes et qui ne voudraient pas choisir entre les deux nationalités. Cela ne l'empêche pas de constituer un mode d'expression offert à chacun. Même dans le cas particulier des doubles origines, d'ailleurs, le refus de déclarer aucune appartenance autre que yougoslave est chargé de sens, aussi bien anthropologique (la non-adhésion à toute règle patri- ou matrilinéaire de transmission) que politique (l'identité yougoslave comme synthèse et dépassement des identités "nationales"). La position de l'Etat central face à une telle affirmation est fondamentalement ambiguë. Il ne peut en effet qu'être conforté par une attitude tendant à ériger en réalité substantielle l'entité territoriale qui le définit, à le promouvoir en fait comme Etat-nation. Mais en même temps cette attitude nie son postulat fondateur, sape sa base constitutionnelle. La réponse "yougoslave" est donc politiquement sensible, et ses variations sont significatives de l'évolution organique du pays.

Ainsi, le recensement de 1971 voit son effondrement en Bosnie-Herzégovine (elle n'y caractérise plus que 1% de la population, contre plus de 8% dix ans plus tôt), à la suite de la reconnaissance des Musulmans en tant que nation (*narod*). Près de 40% des habitants de cette république se font alors recenser comme Musulmans, tandis qu'en 1961 l'appartenance musulmane (avec un petit *m*) représentait à peine plus de 25%. Le "yougoslavisme" bosniaque de 1961 apparaît donc essentiellement comme une position de repli des Slaves islamisés face à un système ne leur accordant pas la même reconnaissance statutaire qu'aux Serbes et aux Croates. Hormis ce cas particulier, la "nationalité yougoslave" progresse nettement jusqu'au recensement de 1991 (exclu). Pour l'ensemble de la Yougoslavie, elle passe de 1,7% en 1961 à 1,3% en 1971 (le solde négatif étant uniquement imputable au phénomène bosniaque) et à 5,4% en

1981<sup>5</sup>. Que cette progression soit essentiellement liée à celle des mariages mixtes<sup>6</sup> ne lui ôte nullement, comme nous l'avons vu, son caractère subversif vis-à-vis des fondements constitutionnels du pays. Au contraire, on peut y déceler l'expression politique et idéologique d'une évolution naturelle de la société yougoslave, d'une progressive homogénéisation nationale de celle-ci, en contradiction avec le principe d'un Etat intangiblement (et artificiellement?) multi-national.

Cependant, le recensement de 1991 marque un retournement de tendance. L'affirmation yougoslave régresse partout, sauf en Vojvodine - région mixte par excellence - où elle passe de 8,2% à 8,4%. La chute est particulièrement forte en Serbie "restreinte" (c'est-à-dire Kosovo et Vojvodine exclus), de 4,2% à 2,5%, et surtout en Croatie, de 8,2% à 2,2%. Il est à noter que dans cette dernière république, les instructions données aux agents recenseurs assimilaient la réponse yougoslave à un refus de répondre<sup>7</sup>. Evidemment la conjoncture politique immédiate a pesé de tout son poids sur ces résultats: propagande des partis ethniques, voire, comme dans le cas de la Croatie, intervention explicite des autorités locales, anticipation d'un état de fait où il n'y aura plus de citoyenneté hors l'allégeance aux nationalités... Plus profondément, on ne peut non plus exclure que le reflux de l'identité yougoslave corresponde au mouvement centrifuge qui, depuis les années soixante-dix, éloigne de plus en plus les unes des autres les six républiques, à la dés-intégration (économique, sociale, politique) du pays. En tout état de cause, mouvement profond ou secousse conjoncturelle, choix totalement libre ou décision partiellement déterminée par les pressions d'un quelconque pouvoir, les résultats du recensement s'apparentent sur le fond et dans la forme au verdict d'un scrutin populaire. Ils entérinent et définissent des rapports de force. Et, en l'occurrence, la force n'était pas du côté des tenants de la Yougoslavie.

### **Macédoine et statistiques (première époque)**

On n'a pas, dans les Balkans, attendu les savantes constitutions élaborées par Tito pour découvrir l'importance politique des recensements - et plus généralement des statistiques de population. Leur réalisation est en effet la manifestation de deux attributs essentiels du pouvoir: dénommer et dénombrer. Imposer ses catégories et ses chiffres, c'est fonder son pouvoir. Les complexes et fluctuantes classifications de la population balkanique reflètent la complexité des jeux politiques dans la région, l'intrication des forces qui s'y heurtent. La Macédoine du début du siècle offre un

---

<sup>5</sup> C. Lutard, "Complexité de la structure nationale yougoslave", à paraître.

<sup>6</sup>S. Mrdjen, "Le dernier recensement", op. cit.

<sup>7</sup>Ibid.

exemple caricatural de ces affrontements politico-statistiques (et souvent armés). Centre géographique des Balkans et point de contact entre les différents Etats nationaux qui tendent alors à se constituer sous l'égide multiple des grandes puissances, le territoire macédonien, qui officiellement fait encore partie de l'Empire ottoman, est le champ clos où passions locales et intérêts extérieurs s'enchevêtrent en une mêlée confuse. Evidemment, chacune des parties prenantes présente son propre découpage de la population (qui n'en peut mais)<sup>8</sup>. Les Turcs - les seuls, par la force des choses, à pouvoir arguer d'un véritable recensement - la divise entre Musulmans (au nombre de 1.145.000), Bulgares (626.000) et Grecs (623.000). Contrairement aux apparences, ce classement repose de façon homogène sur le critère religieux. Sont dénommés Bulgares les ouailles de l'exarque de Sofia et Grecs les orthodoxes restés dans l'obédience du patriarcat de Constantinople. Cependant, cette division religieuse elle-même est en réalité d'essence politico-nationale, puisque le schisme de 1870 et l'érection d'une église autocéphale s'inscrivaient explicitement dans la perspective de l'indépendance bulgare.

En Bulgarie, on estime qu'il y a sur le territoire macédonien 1.181.000 Bulgares, contre 499.200 Turcs, 128.700 Albanais, 228.700 Grecs et ... 700 Serbes. Mais les statistiques serbes font pour leur part apparaître 2.048.000 Serbes, 231.000 Turcs, 165.000 Albanais, 201.100 Grecs et 57.600 Bulgares. Ainsi, la plus grande partie de la population macédonienne est revendiquée à la fois par les Serbes et par les Bulgares. Les Grecs, comme les Turcs, excluent les Serbes de la nomenclature, mais ils ne donnent pas pour autant raison aux Bulgares puisque, sur un territoire défini il est vrai de façon plus étroite, ils se taillent la part du lion: 652.700 Grecs, 634.000 Turcs, 332.000 Bulgares. Le jugement de Salomon vient des statistiques allemandes, qui créent une catégorie "macédo-slave" regroupant 2 millions d'individus et qui réduisent par ailleurs le nombre des Grecs à 200.000 et celui des Turcs à 250.000 (les Albanais se voyant en revanche gratifier de l'effectif record de 300.000 unités). Evidemment, cette découverte d'une entité spécifiquement macédonienne va dans le sens des intérêts de l'Allemagne, à laquelle la création d'une Macédoine indépendante offrirait plus de perspectives que le rattachement de la région à des Etats soumis à d'autres influences. En l'occurrence, la nomenclature allemande combine les critères linguistique et territorial. D'autres, nous l'avons vu, privilégient le seul critère linguistique, de façon d'ailleurs antinomique. (Passe-t-on sans solution de continuité des Serbes du sud aux Macédoniens, ou les parlars slaves de la région ne sont-ils que des variantes du bulgare?) D'autres, enfin, s'en tiennent au critère religieux,

---

<sup>8</sup>S. Yerasimos, "Balkans: frontières d'aujourd'hui, d'hier et de demain?", *Hérodote* 63, oct.-déc.1991, pp. 80-98.

entretenant éventuellement d'utiles confusions (la grécité assimilée à la confession grecque). Chacun peut ainsi étayer son argumentation sur la transcendance d'entités (on parlerait aujourd'hui d'"identités ethniques") parfaitement contradictoires.

### Macédoine et statistiques (deuxième époque)

Ces querelles - qui sont plus que des querelles de chiffres - battaient leur plein à la fin du dix-neuvième siècle, alors que se mettaient en place les Etats-nations. La controverse est toujours vive à la fin du vingtième, alors qu'il est de nouveau question d'Etats et de nations. En dehors même des polémiques qui ont entouré le dernier recensement de la Yougoslavie, les nomenclatures de population sont l'objet de récriminations et d'accusations constantes entre les pays riverains de la région macédonienne. Nous évoquerons pour mémoire le "traitement" par l'Etat grec de sa question slave. Toute allusion à l'existence d'une minorité slavophone étant prohibée, les statistiques officielles ne peuvent que démontrer l'inexistence de cette minorité (ce qui jusqu'à une date récente correspondait d'ailleurs à une certaine réalité, pour la simple et radicale raison qu'il était interdit de parler le macédonien en public). Il est inutile de préciser que cette attitude de la Grèce est vigoureusement condamnée par ses voisins du nord (les Macédoniens ex-yougoslaves). Lesquels ont avec la Bulgarie un différend du même ordre, illustré et ravivé par le recensement organisé dans ce pays en décembre 1992. La rédaction des formulaires a entraîné de très vives protestations de la part des autonomistes du Pirin, protestations relayées par la presse de Macédoine<sup>9</sup>: "La population bulgare a la possibilité de se déclarer bulgare, turque, tsigane, tatare, arménienne, juive, tcherkesse, gagaouze, mais pas macédonienne... Pour ce qui concerne la langue maternelle, il n'y a que trois possibilités: bulgare, turque, tsigane." Leur organisation politique en appelle aux comités des Droits de l'homme de la CSCE et de l'ONU, demandant notamment l'envoi d'une commission de contrôle (des opérations de recensement). Evoquant le droit à l'autodétermination, "garanti par tous les accords internationaux", elle invite envers et contre tout "tous les Macédoniens et toutes les Macédoniennes, chrétiens ou musulmans, du Pirin à se déclarer Macédoniens". Il suffit de remplacer *recensement* par *referendum* ou *élections*, et l'on retrouve le genre de campagne politique caractéristique des pays en

---

<sup>9</sup>*Makedonija*, décembre 1992.

Le Pirin est la région de la Macédoine géographique attribuée à la Bulgarie en 1919. Les autonomistes macédoniens sont actuellement regroupés dans une organisation nommée *Ilinden* ("le jour de Saint-Elie"), en souvenir de la journée d'insurrection qui donna naissance à la République de Krusevo (1903).

mal de consensus démocratique, où l'une des parties cherche à l'extérieur des appuis contre un pouvoir présumé truqueur.

Le recensement, cependant, n'est pas que source de polémiques et de conflits. Il peut aussi apparaître comme un rituel fédérateur. Le cas de la République de Macédoine est à cet égard exemplaire. Nous avons indiqué plus haut que le dernier recensement de la Fédération yougoslave avait été boycotté par la population albanaise. Ce mot d'ordre concernait essentiellement le Kosovo, mais il fut aussi suivi en Macédoine, où les Albanais constituent une importante minorité. Importante jusqu'à quel point? La question est restée de ce fait sans réponse précise, les estimations allant de vingt à plus de trente pour cent. Une telle incertitude était évidemment gênante pour le jeune Etat macédonien, d'autant que ce dernier s'était immédiatement trouvé confronté au problème de la cohabitation entre ses diverses nationalités, et plus précisément à celui de leur représentation politique. Cependant, un compromis a permis de faire participer les partis albanais à l'exercice du pouvoir. Et un recensement doit être organisé en 1994, qui non seulement assurera la base minimale de connaissances nécessaire à la bonne administration du pays, mais aussi, et surtout, entérinera de manière symbolique le consensus républicain.

### **Le vote balkanique**

Plus que toute autre forme de consultation populaire, l'organisation consensuelle d'un recensement constitue pour un Etat balkanique l'acte premier de son édification, comme d'ailleurs l'atteste, a contrario, le catastrophique referendum de 1992 sur l'indépendance de la Bosnie. A l'inverse, la mise en cause de l'objectivité du recenseur est une manifestation révélatrice de la désintégration de l'Etat (voir la Fédération yougoslave). Entre ces deux moments, les citoyens sont régulièrement et solennellement invités à choisir, en principe sans contrainte, le groupe qui exprime le mieux leur identité (et, implicitement, leurs intérêts). On peut à cet égard considérer le recensement comme une manière de vote - le *vote balkanique*. Celui-ci constitue un véritable acquis "démocratique" par rapport aux arbitraires découpages et dénombremments du début du siècle - qui représentaient eux-mêmes une sorte de progrès, dans la mesure où ils signifiaient que la reconnaissance des peuples fondait désormais la légitimité des Etats, au lieu des seuls principes dynastiques.

Le vote balkanique introduit un degré de liberté dans un schéma social fondamentalement rigide, puisque reposant sur la juxtaposition de groupes - dits ethniques ou nationaux - dotés d'une réalité "essentielle", transcendante à la société elle-même. Une telle liberté peut-être niée de deux façons, par les deux bouts. La

première, celle des régimes racistes, est l'inscription autoritaire et irrévocable de chaque individu dans tel ou tel groupe, son assignation automatique en fonction de critères prédéterminés. La seconde, à l'inverse, consiste pour l'Etat à interdire telle ou telle déclaration, à refuser l'existence de groupes dont certains de ses ressortissants se réclament. Le refus peut aller, comme dans le cas de la Grèce actuelle, jusqu'à l'imposition d'une seule "essence nationale", dont les citoyens sont censés - sauf à accepter la marginalisation - partager tous les attributs, linguistiques, religieux, etc.

Si liberté il y a, et expression de la volonté populaire, est-on pour cela fondé à voir dans ce "vote" un mode d'exercice de la démocratie? Cette dernière repose - dans son acception occidentale, celle de l'"individualisme démocratique" - sur le principe de l'égalité (au moins formelle) et de l'interchangeabilité des citoyens, principe qui implique lui-même l'absence de tout cloisonnement faisant obstacle à la communication au sein de l'espace de citoyenneté. Or, la question posée dans le recensement touche, précisément, à un tel cloisonnement, dont elle renforce ipso facto la réalité. Que les individus puissent choisir leur groupe d'appartenance, puissent en changer, passer la ligne, n'empêche pas celle-ci d'exister comme une véritable ligne de démarcation. Officiellement nommés et érigés en catégories statistiques, les groupes se trouvent réifiés, déterminant des identités exclusives (en Yougoslavie on était Serbe, *ou* Croate, *ou*, éventuellement, Yougoslave, en Macédoine on est Macédonien, *ou* Tsigane, *ou* Albanais). Et leur prégnance de ce point de vue est d'autant plus grande, paradoxalement, qu'ils sont vides de sens politique, qu'à la différence des partis ou des syndicats ils ne correspondent pas explicitement à des intérêts matériels ou idéologiques. Ainsi apparaissent-ils comme une réalité pérenne, d'une essence supérieure à l'organisation sociale présente. L'officialisation des "appartenances nationales" fige la société dans une *structure ethnique*, tendant à occulter les rapports de classes et les rapports de domination (même si ceux-ci peuvent dans une certaine mesure, et de manière plus ou moins actuelle, s'exprimer en termes ethniques: les Albanais de Macédoine monopolisent certaines activités économiques; les Musulmans de Bosnie sont essentiellement des citoyens descendant de la classe dominante sous l'Empire ottoman...). La pauvreté d'une telle structure, le caractère vertical de ses clivages portent en germe la désintégration et la violence. Lorsque le jeu politique est bloqué, lorsque la lutte des nomenclatures et des statistiques ne peut plus se régler sur le papier, il ne reste plus qu'à faire coïncider la réalité du terrain avec les nomenclatures et les statistiques.

\*

Le cas des Balkans est évidemment spécifique, et son contexte historique interdit d'en tirer des enseignements de portée universelle. Il peut cependant susciter quelques éléments de réflexion sur le poids des mots, quand ils marient l'objectivité de la science à l'autorité de l'administration. La statistique confère la force de l'évidence à ce qu'elle nomme et dénombre, et induit un effet rétroactif sur la réalité qu'elle prétend décrire. Des voix s'élèvent actuellement en France pour introduire, à l'image des Anglo-Saxons, les catégories ethniques dans les chiffres officiels, au motif qu'il faut "nommer pour agir" (dans les quartiers en difficulté)<sup>10</sup>. Outre le risque d'imputer doctement à l'ethnicité des faits qui relèvent banalement de la pauvreté, une telle innovation porte en elle une charge politique qui la rend inopérante du point de vue "scientifique" même de ses promoteurs. En effet, l'objectif affiché - agir - implique (sauf à ne pas être démocratique) la représentation des populations concernées, et introduit ipso facto des enjeux de pouvoir. A l'échelle des quartiers (dans un premier temps), la logique balkanique est alors à l'oeuvre: réification des groupes ethniques, propagande et "recrutement statistique", entraves à l'émergence d'une identité locale supra-ethnique... Et qu'au bout de cette logique se dessine un schéma communautariste à la façon des ghettos américains ou britanniques, pour ne plus parler des Balkans, ne constitue pas l'argument le plus susceptible d'emporter l'adhésion. Certainement - et même sans le prétexte d'agir - les sciences sociales ont-elles à prendre en compte la société dans toutes ses dimensions, y compris donc ses manifestations ethniques. Mais la statistique d'Etat n'est sans doute pas, en l'occurrence, l'instrument le plus adéquat.

---

<sup>10</sup>P. Simon, "Nommer pour agir", *Le Monde*, 28 avril 1993.